

## **Hôtel Le Paquis**

BP 79

73 322 Tignes

Tél : 04-79-06-37-33

[info@hotel-lepaquis.fr](mailto:info@hotel-lepaquis.fr)



### **Conditions Générales de Vente des forfaits de Ski - Hôtel Le Paquis**

De part un contrat signé, chaque saison d'hiver avec la STGM, nous bénéficions de tarifs préférentiels, en fonction des périodes, pour les forfaits de ski (Tignes et Val d'Isère).

Nous tenons à vous informer de nos conditions de vente, suite à la signature de ce contrat.

- 1- Les forfaits ne peuvent pas être échangés
- 2- Enfant : 5 à 13 ans inclus
- 3- Senior : 65 à 74 ans inclus
- 4- Pack famille pour en bénéficier doit être composé :
  - D'au minimum un adulte de 22 ans à 74 ans
  - Sont considérés dans cette offre les personnes de 5 à 13 ans, ainsi que les ados et étudiants de 14 à 21 ans. Pour les étudiants un justificatif de scolarité, peut être demandé en cas de contrôle.
- 5- Perte ou vol du support : 10€ par support
  
- 6- Assurance « carré neige » : voir conditions en pièce jointe

Nous vous recommandons fortement de prendre l'assurance « carré neige », même si votre carte bancaire vous couvrent pour certaines situations.

L'hébergeur ne fera pas son affaire personnelle de toute réclamation d'un Client afférente au Titre remis et ne prendra pas en charge, les évènements suivants (liste non exhaustive) :

- notamment les réclamations consécutives à l'impossibilité d'utiliser le(s) Domaine(s) pour cause d'interruption ou de fermeture des remontées mécaniques, pour quelque cause que ce soit.
- Déclaration erronée (âge, justificatif...)
- Contrôle de la validité des Titres, effectués par la STGM
- Echange de Titre

Aucun moyen de recours ne pourra être fait, également, auprès de la STGM, pour tout achat de forfait de ski auprès de votre hébergeur.

2 possibilités :

- Acheter son forfait (plein tarif) aux caisses et souscrire aux CGV de la STGM
- Acheter son forfait (tarif préférentiel) à l'hébergeur et souscrire aux CGV de l'hébergeur (+ prendre l'assurance « carré neige »)

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet [www.tignes.net](http://www.tignes.net), sur l'application pour smartphones « Tignes », écouter Radio Tignes, ou bien vous renseigner auprès de la réception, concernant le niveau d'enneigement, la fermeture éventuelle des pistes de ski et de remontées mécaniques.

- De la faculté pour le FOURNISSEUR de fermer sans préavis tout ou partie des remontées mécaniques afin d'assurer la sécurité de son personnel et des Clients.

Du moment où les forfaits sont pris via l'hébergeur, nous considérons que vous acceptez les CGV de celui-ci.